

## **Communiqué de presse**

### **Une forte activité à l'exportation procure aussi du travail à la construction: oui à la libre circulation des personnes**

**constructionsuisse**, l'organisation nationale de la construction, approuve la circulation contrôlée des personnes. En effet, ce processus offre des chances pour la croissance future, procurant par-là davantage de travail sur les chantiers. De plus, la construction est tributaire de la main-d'œuvre étrangère à l'instar d'autres branches importantes. Elle a besoin en outre d'un renforcement des mesures d'accompagnement afin de bénéficier d'une concurrence à armes égales.

La construction compte parmi l'une des branches les plus fortement touchées par la libre circulation des personnes. Elle a fait depuis plusieurs décennies des expériences avec de la main-d'œuvre étrangère. Elle sait également comment s'y prendre pour contrôler le respect des dispositions fixées dans les CCT. Ces contrôles sont effectués par des commissions professionnelles paritaires composées d'employeurs et de syndicats et de nombreux contrôleurs sur les chantiers. Car patrons et travailleurs ont au même titre intérêt à une concurrence loyale, autrement dit à une lutte à armes égales.

#### **Renforcement des mesures d'accompagnement**

La construction soutient également la révision des mesures d'accompagnement. Il n'en résultera ni d'accroissement de la bureaucratie ni de restriction de la liberté. Ces mesures servent exclusivement à combattre les abus par des contrôles adéquats. Dans le Gros oeuvre, elles prennent même effet dès le 1er jour de la prise d'emploi. Les craintes d'une immigration massive de ressortissants d'Europe de l'Est dès 2011 sont dénuées de tout fondement. Car la croissance élevée observée dans ces pays crée en permanence de nouveaux emplois sur place.

#### **La prospérité procure aussi des commandes**

L'étranger contribue également de manière déterminante à notre prospérité. L'économie bénéficie de l'ouverture des marchés à l'exportation en raison de la conclusion de contrats multiples. Une économie florissante à l'exportation fournit également des commandes à la branche de la construction. En outre, la prospérité actuelle est réalisée moyennant le concours d'environ un million de travailleurs étrangers qualifiés. Dans le Gros oeuvre, cette part avoisine même 60%. Trois travailleurs sur cinq participant à la construction de logements, hôpitaux, routes, tunnels, halles, immeubles commerciaux, centrales hydrauliques et électriques sont détenteurs d'un passeport étranger. Ils travaillent aux mêmes conditions que leurs collègues suisses.

#### **Ne pas abandonner la voie des bilatérales**

Les Accords bilatéraux se sont avérés efficaces. Les compromettre signifie mettre en jeu la prospérité et la croissance. Ceci se répercuterait sur l'assainissement des finances publiques et des assurances sociales et, en fin de compte, sur les emplois. Pour toutes ces raisons, *constructionsuisse* recommande aux personnes encore indécises de glisser un Oui dans l'urne.

#### **Pour tout complément d'information:**

- **Robert Keller, conseiller national, président de *constructionsuisse*, tél. 079 638 14 90**
- **Gabriel Barrillier, député au Grand Conseil genevois, membre du comité de *constructionsuisse*, tél. 079 206 41 91**

*constructionsuisse* est l'organisation nationale de la construction. Elle représente quelque 70 organisations des secteurs planification, gros oeuvre, second oeuvre et enveloppe du bâtiment, ainsi que production et négoce. Par rapport au produit intérieur brut (PIB), ses activités s'élèvent à 10% de l'ensemble de l'économie nationale.